

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Offre de stage en alternance

Direction des ressources humaines

Intitulé de la mission : Appui à la direction et mise en œuvre de démarches d'amélioration au sein de la DDTM06

**Direction/Service/Sous-dir/
Bureau ou autre décomposition
de l'organigramme**

DDTM 06 - Service d'appui aux territoires - Pôle
Transversalité, Appui à la Direction

Localisation

Nice, CADAM

Contexte professionnel :

La Direction Départementale des territoires et de la mer des Alpes Maritimes est le relai local des politiques publiques de l'agriculture, l'environnement, l'aménagement et le logement. Elle permet une approche transversale des politiques appliquées aux enjeux de son territoire. Elle donne à l'État une capacité d'analyse renforcée en regroupant dans un lieu unique les compétences de services techniques spécialisés.

Cette entité de 200 agents est composée de cinq services dit « métiers » en ce qu'ils représentent et mettent tous en œuvre une politique publique différente et deux services dit d'appui. Parmi ces derniers, le service d'appui aux territoires (SAT) porte la mission particulière de capitaliser et diffuser le travail des différents services dans une logique de transversalité. L'existence du SAT permet une application transversale et concertée des différentes politiques publiques.

Le SAT est composé de 15 agents, organisés en 3 entités : le Pôle Transversalité et Appui à la direction (PTAD) ayant pour mission principale d'animer le collectif de travail dans un objectif de transversalité et d'innovation, le Pôle de la Connaissance, des Études et de la Prospective (PCEP) ayant pour mission de développer et sécuriser la connaissance du territoire, et d'acquérir une vision prospective sur des thématiques prioritaires de l'action de l'État et une équipe de référents territoriaux, porte d'entrée des acteurs du territoire et garants d'un « dire unique » technique de l'État. Ces caractéristiques font du SAT un interlocuteur privilégié des acteurs du territoire en relation étroite avec la direction.

L'alternant serait amené à travailler au sein du PTAD, composé d'une cheffe de pôle et des deux secrétaires de direction. Le PTAD est actuellement engagé dans un chantier de modernisation du fonctionnement de la DDTM. Afin d'identifier des pistes d'action et d'établir des modalités de travail plus transversales et efficaces, un bureau d'étude a été mobilisé en 2021 pour établir des pistes et un plan d'action. Il faut maintenant le mettre en œuvre.

Missions :

La mission principale de l'alternant.e est de mettre en œuvre les recommandations du bureau d'étude pour dynamiser la transversalité au sein de la structure. Le rapport du bureau d'étude propose plusieurs actions, plébiscitées par le collectif de travail. L'alternant est pilote sur leur mise en place, il doit suivre ses chantiers en mettant en place des moyens de contrôle et un calendrier de travail. Voici une liste non exhaustive des chantiers :

- Charte d'accueil des nouveaux arrivants
- Grille de continuité des missions en cas de départ des agents
- Réorganisation du mode projet
- Démarche « vis ma vie »

En plus de cette mission circonscrite, l'alternant participe à l'ensemble des missions du PTAD, en appui de la cheffe de pôle.

Positionnement dans la structure : Sous l'autorité de la cheffe du PTAD

Relations internes : Liens étroits avec tous les services de la DDTM. Relations quotidiennes et directes avec la direction de la DDTM. Relations avec la conseillère de gestion.

Relations externes : services de la préfecture des Alpes-Maritimes (services du préfet, DICE), potentielles relations avec l'ensemble des partenaires institutionnels, acteurs du développement local, collectivités selon les dossiers.

Caractéristiques spécifiques du poste

L'alternant.e représente le pôle à certaines réunions internes.

Les principales activités du poste sont directement liées aux politiques prioritaires portées par la DDTM. Une capacité d'adaptation permanente est nécessaire.

Contacts :

Bérénice GALLOIS, Cheffe du PTAD Tél : 04.93.72.75.46, 06 02 18 61 17

Guylain THEON, Chef du service d'appui aux territoires (SAT), Tél : 04.93.72.75.40, 06.02.16.11.92, guylain.theon@alpes-maritimes.gouv.fr

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes

Pascal JOBERT